

ANNECY, LE LUNDI 9 DECEMBRE 2024

## VIE INSTITUTIONNELLE

### Le Conseil départemental poursuit ses engagements pour le vote du budget 2025

**L'Assemblée départementale, présidée par Martial Saddier, a voté ce jour son Budget Primitif 2025 : 1,4 milliard d'euros. Il est construit dans la continuité des cinq orientations stratégiques et développées durant les trois premières années de mandat. Retrouvez les principaux chiffres de ce budget primitif 2025.**

#### ➤ **Secteur social : 505 M€**

> **166 M€** afin de maintenir l'engagement au bénéfice des personnes en situation de handicap à travers notamment la prestation de compensation du handicap (PCH), la réhabilitation et la reconstruction d'établissements recevant du public tel que le centre Arthur Lavy ainsi que la prise en charge des frais d'accompagnement, d'hébergement et de transport dans les différentes structures du département.

> **97 M€** pour la politique en faveur du grand âge à travers l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) ainsi qu'1 M€ dédié au dispositif de téléalarme, permettant d'apporter une aide sécurisée, à domicile.

> **156 M€** au profit de la protection maternelle, infantile et de l'enfance, comprenant l'accueil en établissement et alternatives au placement, ainsi que l'accueil en famille.

> **67 M€** pour poursuivre l'insertion sociale et professionnelle à travers le renforcement et la personnalisation de l'accompagnement des allocataires du RSA.

> **16 M€** en faveur du logement et de l'habitat, avec, d'une part, des dispositifs comme « accompagner pour se loger » pour permettre aux populations les plus démunies de se loger et, d'autre part, des aides à la réhabilitation thermique du parc public, afin d'améliorer la sobriété des bâtiments.

#### ➤ **Infrastructures routières : 132,7 M€**

Le budget alloué aux infrastructures routières comprend l'entretien et l'exploitation des routes, l'exploitation des routes en viabilité hivernale mais également l'amélioration du réseau routier départemental à travers de grands projets tels que : l'aménagement de la RD 1508 entre Epagny et Sillingy, la liaison 2x2 voies entre l'A40 et le carrefour des Chasseurs, l'aménagement de voies vertes, la construction du Centre d'exploitation des Routes Départementales de Fillière et les travaux de reconstruction de l'arrondissement de Cruseilles

➤ **Soutien à l'aménagement du territoire : 125 M€**

> **61 M€** pour la solidarité territoriale (CDAS, travaux d'assainissement et d'eau potable et construction de casernes de gendarmerie).

> **7 M€** pour la politique agriculture et forêt ainsi que **18 M€** pour l'eau, l'environnement et le développement durable et les espaces naturels sensibles.

> **38 M€** à destination de la politique Tourisme et des déplacements touristiques, dont la poursuite de la mise en œuvre des Plans nordiques, alpins, lacs, la reprise du Montenvers et dans le cadre des délégations de service public pour les remontées mécaniques de Flaine.

➤ **Collège, éducation et jeunesse : 118 M€**

> **87 M€** sont inscrits au BP 2025 pour la poursuite du Plan Collèges, afin de préparer l'avenir et contribuer à la réussite scolaire, sociale et sportive et personnelle de chaque collégien et jeune haut-savoyard :

- les réhabilitations des collèges d'Evian, d'Annecy Meythet, de Scionzier, Thonon Champagne, Megève, Passy et Chamonix

- la reconstruction des collèges de Saint Jeoire

- la construction des collèges de Vétraz-Monthoux et Saint Cergues (livrés à la rentrée 2025), de Groisy et de Bonneville

- la création d'abris vélo et l'acquisition de mobiliers et matériels

> **27 M€** pour assurer le bien-être et l'épanouissement des collégiens comprenant notamment la restauration dont l'achat de produits locaux, l'installation d'infrastructures sportives et le soutien aux initiatives éducatives locales (SIEL) afin d'encourager la pratique d'activités sportives

> **4 M€** en faveur de l'enseignement supérieur et notamment la rénovation de l'Ecole Supérieure d'Art d'Annecy Alpes (ESAAA) ou la rénovation thermique de l'IUT appartenant à l'Université Savoie Mont-Blanc.

➤ **Sport et culture : 39 M€**

> **19 M€** à destination de la politique sportive et dans l'objectif d'apporter un soutien aux clubs et collectivités, à travers des subventions pour les événements sportifs, pour les athlètes ou pour l'acquisition d'équipements.

> **20 M€** destinés à la politique culturelle, patrimoniale et mémorielle du Département ainsi que la mission des Archives

**CONTACTS PRESSE**

Responsable Presse

**Célia PICARD**

**06 89 19 46 62 / 04 50 33 58 61**

Attachée de Presse

**Leslie GUILLEMAIN**

**06 89 53 87 32 / 04 50 33 49 89**

[media@hautsavoie.fr](mailto:media@hautsavoie.fr)

[hautsavoie.fr/espacepresse](http://hautsavoie.fr/espacepresse)

[@htesavoiepresse](https://www.instagram.com/htesavoiepresse)